



# Togo : Octroi de la licence 4G aux opérateurs mobiles TOGOCEL et MOOV

*Les togolais pourront très bientôt bénéficier de la technologie 4G. La cérémonie d'octroi de la licence 4G aux opérateurs de téléphonie mobile TOGOCEL et MOOV est intervenue ce lundi 11 Juin à Lomé, cérémonie couplée du renouvellement des licences 2G et 3G à ces opérateurs.*

L'attribution des licences 4G consacre l'aboutissement de tout un processus, selon la Ministre Cina Lawson en charge des Postes et de l'Economie numérique. L'octroi de la 4G fait en effet suite à l'adoption par le gouvernement le 8 mai dernier, d'un décret portant octroi des licences 4G et l'extension jusqu'en 2036, de la durée du contrat des licences avec ces opérateurs.

La 4G qui va bientôt commencer par être déployée sur toute l'étendue du territoire togolais, vise à doter le pays d'infrastructures de communication électronique de dernière génération pour une connectivité en très haut débit.

« Au regard de cette évolution technologique sans précédent, la problématique à laquelle nous sommes confrontés en tant qu'Etat, c'est de répondre à la demande des citoyens en matière d'accès aux technologies en modernisant les infrastructures existantes », a indiqué la Ministre Cina

Lawson.

Après avoir félicité le Gouvernement pour ses efforts dans la promotion de la technologie et de l'économie numérique au Togo, les responsables des deux opérateurs mobiles ont promis mettre les bouchées doubles afin que la 4G soit une réalité dans les prochains mois.

*« Nous allons nous déployer à partir d'aujourd'hui pour que rapidement les consommateurs togolais puissent mettre pied dans cette technologie de la 4G », a déclaré Atcha Dédji, Directeur général de Togo Cellulaire. « Nous tenons à féliciter le gouvernement pour cette révolution. C'est une avancée majeure à l'ère du développement du numérique. L'opérationnalisation de la 4G, c'est pour cette année 2018. Ce sera fait dans les jours à venir, on ne s'attardera pas là-dessus », a pour sa part rassuré le Directeur général de Moov-Togo, Abdellah TABHIRET.*

Selon la déclaration de politique sectorielle, l'objectif de couverture 4G est d'au moins 40 % de la population à l'horizon 2022.

**Cris DADA**



# **L'association AHOFa fait don de vivres aux fidèles musulmans d'Avagomé dans l'OGOU**

*L'association AHOFa a fait don de vivres ce vendredi 8 juin aux fidèles musulmans des mosquées d'Avagomé, de Kpodzi et de Djerehouye à Avagomé, localité située à 15 Km environ au nord d'Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou.*

Composé de 6 bidon d'huile de 25 litres, de 6 sacs de riz de 25 kg et de fruits, ce don d'une valeur totale de 300 000 FCFA est une opération symbolique à caractère humanitaire s'inscrit dans le cadre d'un programme d'assistance que AHOFa apporte aux fidèles musulmans pendant ces moments de jeûne.

La cérémonie de remise de don a été présidée par le point focal AHOFa à Atakpamé, M. Afandonougbo Atsou, représentant la Présidente de l'association Mme Kouigan Ahofa Florence, en présence de l'imam Zakari Fousseni de la mosquée d'Avagomé, du représentant des jeunes de ladite mosquée M. Yorou Bachirou ainsi qu'une foule d'habitants de cette localité.

En réceptionnant ce don, les bénéficiaires ont au nom de communauté musulmane, exprimé leur remerciement et gratitude aux généreux donateurs pour l'assistance matérielle apportée aux fidèles musulmans. Pour sa part, Mme Mayaba Eshohanam a au nom de la population exhorté la présidente d'AHOFa à poursuivre l'œuvre salubre qu'elle ne cesse d'accomplir pour soulager les communautés.

Créée à l'initiative de Mme Kouigan Ahofa, l'association AHOFa basée à Lomé, intervient dans le social, l'assainissement et la salubrité. Elle ambitionne redynamiser les groupements féminins pour leur bien être et former les femmes sur les

activités génératrices de revenus (AGR) et l'auto emploi.

**De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO**

---



## **Le Gouvernement apporte son soutien aux lauréats du YALI 2018**

*Les dix lauréats du Young African Leaders Initiative (YALI) 2018 ont été reçus ce vendredi 08 juin au Palais de la Présidence de la République par la Directrice de Cabinet du Chef de l'Etat, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge de la jeunesse.*

Ont également pris part à cette rencontre, diverses autres personnalités notamment le Secrétaire Général de la Présidence Patrick TEVI-BENISSAN, les Conseillers du Chef de l'Etat Sandra JOHNSON et Kanka-Malik NATCHABA, de même que de l'ex-ambassadeur du Togo aux Nations Unies, Kodjo Menan.

Cette rencontre a permis aux dix jeunes lauréats du programme YALI lancé par l'ex Président américain Barack Obama, de se faire connaître des autorités et de recevoir d'elles des conseils avisés avant leur départ en stage aux Etats Unis.

Ces jeunes leaders ont partagé leurs préoccupations et visions

avec les autorités togolaises, qui les ont rassurés de leur indéfectible soutien en faveur de l'entrepreneuriat et du leadership des jeunes. Ils ont été exhortés par la ministre Victoire Tomégah-Dogbé à être conséquents envers eux-mêmes afin de tirer le maximum d'avantages de cette belle opportunité qui leur est offerte.

Le programme YALI a en effet pour objectifs de soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité sur le continent africain.

La porte-parole de la délégation des lauréats YALI, Mlle Akouvi AZIAKA a remercié les autorités pour leur accompagnement. Elle a en outre précisé que cette formation aux USA leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer leurs capacités dans leurs domaines respectifs afin d'apporter leurs contributions au développement du Togo.

**Cris DADA**



## **Le Togo se dote d'un nouveau code foncier et domanial**

*C'est un pas de plus vers une amélioration de la gouvernance foncière au Togo. Le nouveau code foncier et domanial a été*

**adopté ce mardi 05 Juin à l'Assemblée nationale en présence du Ministre Fiатуwo Kwadjo Séssenou en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.**

Les textes de cette nouvelle loi sont très attendus par la population qui fait régulièrement face aux problèmes liés au foncier au Togo. Cette nouvelle disposition prend en compte les évolutions politiques, sociales, économiques et environnementales actuelles. Elle a pour finalité d'instituer une nouvelle gouvernance foncière efficace et durable avec une implication de tous les acteurs et parties prenantes.

*« La loi portant code foncier et domanial pose les grands principes régissant le domaine du foncier en fixant les cadres institutionnels et normatifs nécessaires à la gouvernance foncière (...) ; La loi concoure à la mise en œuvre de la politique agricole nationale en favorisant le développement du secteur de l'agriculture, principal vecteur de la croissance économique », a indiqué le Ministre Séssenou.*

Cette nouvelle loi prévoit également l'instauration d'un guichet unique pour le foncier afin de permettre à l'Etat de collecter des taxes sur les transactions foncières, de même que des institutions qui devront intervenir dans la mise en œuvre de la politique foncière nationale.

*« Le code foncier est un nouvel outil adapté aux réalités du moment. Il fixe les principes généraux applicables à la propriété, traite des propriétés collectives etc. Par ailleurs, dans le cadre du programme du gouvernement, le nouveau code foncier et domanial s'inscrit dans le cadre des priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) parce que la sécurisation du foncier représente un défi majeur que le Togo doit relever dans la perspective de son émergence. Bref, la nouvelle loi a pour vocation de baliser la voie à une nouvelle gouvernance foncière crédible et efficace dans notre pays », a déclaré le Président de l'assemblée nationale, Dama Dramani.*

Au Togo, les récents travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) ont montré que le foncier est l'une des principales sources de rivalité et de conflits entre les togolais. Selon les statistiques, plus de 80 % des litiges au niveau des juridictions du pays sont relatifs au foncier. Le pays reste confronté à une insécurité foncière caractérisée entre autres par de multiples ventes de terrains, l'accaparement et le bradage des terres de même que les expropriations abusives.

Le nouveau code foncier adopté devra permettre à terme, de mettre fin à ces problèmes. Des décrets d'application seront pris pour sa mise en œuvre.

**David**



## **Des journalistes et personnes handicapées outillés sur le handicap et le développement inclusif à ADETA**

*Des journalistes de la presse privée (radios et presse en ligne) des préfectures de Kloto et de Danyi ainsi que des personnes handicapées de la préfecture de Kpélé ont été mieux outillés sur le Handicap et le Développement Inclusif, lors*

***d'un atelier tenu les 1<sup>er</sup> et 2 juin derniers dans la salle de réunion de la Croix Rouge à Adéta (environ 150 km au nord ouest de Lomé).***

Initié par INADES- FORMATION, cet atelier de renforcement de capacités s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance et à la Valorisation des Initiatives Endogènes (PAGVIE). Il vise à renforcer et approfondir les informations et connaissances sur les réalités de la thématique du Handicap et du Développement Inclusif que les journalistes avaient suivi lors d'une précédente formation initiée en novembre 2016 à Kpalimé.

Durant deux jours, cette rencontre a permis aux participants de relever les points forts et les faiblesses des émissions radiophoniques organisées par les médias sur le handicap et de faire de nouvelles propositions pour améliorer l'organisation et l'écoute des émissions dans la communauté.

*« La notion de handicap est devenue une question de la communauté internationale, donc une grande affaire », a souligné M. FOLLY, l'un des formateurs. « Il est nécessaire que nous changions de comportements et que nous prenions conscience vis-à-vis des personnes handicapées », a-t-il précisé.*

Il a insisté sur l'aménagement de l'espace en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées à travers notamment la construction des rampes, la mise à disposition des personnes handicapées de tricycles et de cannes blanches, l'installation sur des édifices publics de panneaux indicatifs et l'usage du langage gestuel.

A la fin des travaux, une émission radiophonique dont le thème porte sur « l'accessibilité et la gestion des AGR » a été réalisée et enregistrée par les médias partenaires invités.

Le Chargé du Programme du projet PAGVIE, Paul Koffi AGAH a



pour sa part mis un accent particulier sur l'intérêt que porte INADES- FORMATION, dans le recyclage des journalistes sur le handicap et le développement inclusif, et sur ce que cet institut attend des participants au sortir de cet atelier.

**De notre Correspondant à Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE**

---



## **Des morts et des blessés dans l'effondrement d'un immeuble au Grand marché de Lomé**

*Deux morts, quatorze blessés et d'importants dégâts matériels. C'est le bilan de l'effondrement d'une partie d'un immeuble de six étages dans l'après midi de ce vendredi dans le quartier Kokétimé au grand marché de Lomé.*

Alertés, les services de secours et de la protection civile se sont immédiatement portés sur les lieux du sinistre. Tous les blessés sont évacués au CHU Sylvanus Olympio de Lomé où ils reçoivent des soins appropriés.

Des dispositions sécuritaires sont diligentées pour interdire l'accès des lieux aux populations riveraines et permettre aux services techniques du génie civil de déterminer les causes du drame.



# **Le Togo ambitionne d'atteindre 30 % de couverture forestière d'ici 2050**

*Atteindre 30 % de couverture forestière d'ici 2050, telle est l'ambition du Togo réaffirmée par le Ministre André Johnson en charge de l'environnement et des ressources forestières à l'occasion de la célébration ce vendredi 1<sup>er</sup> Juin de l'édition 2018 de la journée nationale de l'arbre.*

A l'occasion de la célébration de cette journée placée sous le thème « Forêts urbaines et espaces verts – la qualité de vie pour tous ! », le ministre de l'environnement a exhorté toute la population à planter des arbres et à les entretenir afin de contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique, la protection des ressources hydriques, l'atténuation des effets nocifs du soleil, du vent et de la température.

Au Togo, le taux de reboisement annuel qui était de l'ordre de 1.000 hectares dans les années 1980 est passé à 2.000 hectares en 2010 selon les statistiques.

Les statistiques sur le reboisement indiquent par ailleurs que plus de 6500 hectares de plantations étatiques ont été réalisés ces cinq dernières années par le biais de l'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF). Le constat est donc qu'il y a un engouement constant du Gouvernement et de la population togolaise autour de cette journée de l'arbre.

Malheureusement, fait savoir le ministre André Johnson, le Togo est confronté à une forte dégradation de son couvert végétal qui tend à annihiler ces efforts et initiatives de reboisement annuellement consentis dans le pays.

La formulation du Programme National de Reboisement (PNR) pour la période de 2017-2030 avec l'appui de la FAO entend servir de cadre d'orientation stratégique et opérationnel de toutes les actions menées en matière de reboisement au Togo.

*« L'intensification du reboisement va contribuer à l'extension de la couverture forestière et à l'augmentation de la productivité des forêts existantes. Ainsi pour les 5 années prochaines, le PNR va s'appuyer sur les modèles d'intervention et les actions pilotes actuelles de reboisement au Togo pour aménager 300 000 hectares de forêts dont 34 400 hectares de nouvelles surfaces plantées et 265 600 hectares de forêts restaurées d'ici à 2021 »*, a indiqué le ministre de l'environnement qui précise que dans cette perspective, plusieurs nouvelles initiatives ont déjà vu le jour au sein du ministère de l'environnement et des ressources forestières.

La journée nationale de l'arbre est célébrée au Togo depuis 1977. Des milliers de plants sont mis en terre dans toutes les localités du pays pour commémorer cette célébration.

**Cris DADA**

---



# **Lutte contre les inondations : Le 4è Lac de Lomé inauguré ce jeudi par Faure Gnassingbé**

*C'est une réalisation de plus en faveur de la lutte contre les inondations dans la ville de Lomé. Après deux années de travaux, le quatrième lac situé à Akodésséwa dans la périphérie Est de Lomé est désormais opérationnel. Il a été inauguré ce jeudi 31 Mai par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui avait à ses côtés, Neven Mimica, Commissaire européen à la coopération internationale et au développement.*

Le lac est construit sur une superficie de 26 hectares et a une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>. Doté d'un important réseau de canalisation et d'assainissement, il va épargner des risques d'inondation, tous les quartiers nord du Port Autonome de Lomé notamment Akodessewa, Adakpamé, Kanyikopé, Kagomé, Adamavo, Anfamé voire Baguida.

Les travaux de réalisations qui s'inscrivent dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT 2), sont financés par l'Union Européenne sur les ressources du 10ème FED pour un montant de 43 millions d'euros, soit environ 28,2 milliards de FCFA. Le Togo y a apporté une contre-partie d'environ 7 milliards de FCFA pour les indemnités, le déplacement des réseaux, l'entretien du canal d'équilibre et le fonctionnement des organes de pilotage.

Au demeurant, la réalisation de ces nouvelles infrastructures aura le mérite d'augmenter les capacités de gestion des eaux pluviales dans cette partie de Lomé. Elles permettront par ricochet, de résoudre les autres problèmes liés à la perte de volume de rétention des lacs déjà existants et le mauvais fonctionnement des ouvrages de vidange de Nyékonakpoé et de Bè à cause de leur vétusté et de leurs obstructions.

**David S.**

---



## **Engagement citoyen de 558 nouveaux volontaires nationaux au Togo**

*Ils sont au total 558 volontaires nationaux dont 30 Volontaires Séniors à prêter serment ce mercredi à Lomé pour le compte du programme de Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) piloté par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.*

Cette prestation de serment est un acte symbolique qui marque le début d'une mission qui va durer 4 mois, de juin à septembre 2018. Par cet acte, ces volontaires ont juré d' « accomplir leur mission avec dévotion, engagement et professionnalisme » pour le bien-être de leurs communautés.

La cérémonie a été marquée par la remise de kits d'installation à 226 VEC artisans de la vague 3 en fin de mission. 165 kits de couture, 41 kits de coiffure, 12 kits de menuiserie aluminium et 8 kits de broderie sont mis à la disposition des volontaires identifiés comme ayant appris un métier mais qui éprouvent des difficultés à s'installer.

Il s'agit d'un appui de l'Agence Nationale du Développement à la Base (ANADEB) qui s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement prévues par le Gouvernement Togolais à l'endroit des Volontaires d'engagement citoyen artisans, et s'élèvent à plus de 170 millions de FCFA.

Selon la ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge du développement à la base, en dehors de la possibilité qu'offre le volontariat aux jeunes togolais en situation de décrochage scolaire, de se former aux valeurs civiques et citoyennes, le volontariat d'engagement citoyen répond également à un souci permanent de créer et d'étendre les opportunités d'accès au revenu et à l'insertion des jeunes quel que soit la catégorie sociale ou le niveau d'instruction.

*« Notre objectif est de faire en sorte qu'à l'issue de ce programme vous soyez armés, mieux outillés pour que soit développée votre activité, comme d'autres volontaires avant vous qui ont bénéficié d'accompagnements, soit créer une nouvelle activité afin de vous rendre autonome. C'est une véritable école de la vie qui est ouverte aux jeunes bénéficiaires du VEC dans les Groupements d'Epargne et de Crédit (GEC) », a-t-elle précisé à l'endroit des volontaires.*

Ce nombre de volontaires artisans équipés au cours de cette cérémonie porte le nombre total à 1 379 VEC artisans équipés par l'ANADEB depuis le démarrage du programme VEC en 2015.

**David**



## **Le lycée de Zanguera mobilisé autour du produit « School Assur »**

*La pluie qui s'est abattue sur Zanguera ce vendredi n'a pas empêché la mobilisation des élèves, parents d'élèves et personnel d'encadrement du lycée de cette banlieue au nord ouest de Lomé pour écouter toutes les informations relatives au produit « School Assur » qui fait depuis quelques jours, l'objet d'une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires publics du grand Lomé.*

Après Agoè, Togblékpé et Adétikopé, c'est en effet le tour de Zanguera et de Légbassito d'accueillir ce 25 Mai, l'équipe de la campagne de sensibilisation sur tous les avantages et la gratuité de ce produit d'assurance offert par l'Etat togolais aux écoliers et élèves du secteur public.

La manifestation a connu la participation du secrétaire général de la Préfecture du Golfe, M. Kazandou Joseph, et du chef canton de Zanguéra, Togbui Dossè Hounkpétor IV.

Les membres de l'équipe de la campagne ont expliqué que sur le plan maladie, l'assurance prend en compte l'hospitalisation, la chirurgie, l'analyse médicale et la pharmacie. Pour la responsabilité civile scolaire, l'assurance prend en charge

les éventuels incidents (physique ou matériel) causés par un élève assuré au sein de l'établissement. « *Dans ce cas, le plafond fixé pour couvrir les dégâts est de 100 millions de F CFA contre un plafond de 30.000 F CFA pour l'assurance maladie* », a précisé Mme Assih Méhèza, agent de terrain et responsable communication du produit « School Assur ». « *Le produit est totalement gratuit, les parents n'ont rien à payer* », a-t-elle ajouté, tout en encourageant les élèves à remplir les formalités nécessaires pour bénéficier en cas de besoin, des avantages de cette assurance.

« *Ce produit a pour objectif principal de vous aider à couvrir la sécurité sanitaire de vos enfants* », a pour sa part indiqué Kazandou Joseph à l'endroit des parents d'élèves présents pour la circonstance.

Aux yeux du proviseur du lycée de Zanguéra, M. Assila Koffi, cette campagne vient à point nommé pour renforcer la communication autour du produit « School Assur » dans l'établissement qu'il dirige avec un effectif total de 2 553 élèves dont 1600 qui disposent déjà de leur carte « School Assur ». Par ailleurs, 382 élèves ont déjà eu à bénéficier des avantages du produit.

Après le lycée de Zanguera, l'équipe de la sensibilisation s'est rendue dans l'après midi de ce vendredi au CEG de Legbassito pour le même exercice.

**David**